

Working away from home?

Plan ahead with these voting options!

Vote when you ARE home



At the Elections Canada office in your riding

When:

Until the Tuesday before election day, 6 p.m.

Visit elections.ca to find your office.

At the advance polling station assigned to your home address

When:

On the Friday, Saturday, Sunday or Monday before election day

At the election day polling station assigned to your home address

When:

On election day

This is the only way you can vote on election day.

By mail from anywhere

When:

Registration deadline: until the Tuesday before election day, 6 p.m.

How:

- Register online or by mail
- Receive your special ballot kit in the mail
- Mail your ballot back to Elections Canada

Visit elections.ca for more details.

Vote when you are NOT home

Important

Once you've applied to vote at an Elections Canada office or by mail, it's the **ONLY** way you can vote in this election.

Bring ID:

To vote, you need to prove your identity and address.

At any Elections Canada office

When:

Until the Tuesday before election day, 6 p.m.

How:

- Visit [elections.ca](#) to find a location close to where you work
- Register and vote in person directly at the office

Group visits are possible. Ask your work site administrator for more details.

Vous travaillez loin de chez vous?

Vous pouvez voter de différentes façons

Votez lorsque vous êtes chez vous.



Au bureau d'Élections Canada dans votre circonscription

Quand :

Avant le mardi précédent le jour de l'élection, 18 h

Visitez elections.ca pour connaître l'adresse de votre bureau.

Au bureau de vote par anticipation associé à votre adresse résidentielle

Quand :

Le vendredi, samedi, dimanche ou lundi précédent le jour de l'élection

Au bureau de scrutin ordinaire associé à votre adresse résidentielle

Quand :

Le jour de l'élection

Il s'agit de la seule façon de voter le jour de l'élection.

Par la poste, de partout

Quand :

Vous avez jusqu'au mardi précédent le jour de l'élection, à 18 h, pour vous inscrire.

Comment :

- Inscrivez-vous en ligne ou par la poste.
- Vous recevrez votre trousse de vote par bulletin spécial par la poste.
- Retournez votre bulletin de vote par la poste.

Visitez elections.ca pour en savoir plus.

Votez lorsque vous êtes absent de chez vous.

Important

Une fois que vous avez présenté une demande pour voter à un bureau d'Élections Canada ou par la poste, c'est la **SEULE** façon dont vous pouvez voter à cette élection.

Apportez vos pièces d'identité :

Pour voter, vous devez prouver votre identité et votre adresse.

À n'importe quel bureau d'Élections Canada

Quand :

Avant le mardi précédent le jour de l'élection, 18 h

Comment :

- Visitez elections.ca pour trouver un bureau d'Élections Canada près de votre lieu de travail.
- Inscrivez-vous et votez en personne à ce bureau.

Il est possible d'organiser des visites de groupe. Consultez l'administrateur de site de votre lieu de travail pour en savoir plus.